

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Pack Démarrage Abby – Vente en ligne

SC GESTI TRANSITION

Micro-entreprise

Nom d'usage : Sylvie Charlotte BERNIER

Nom légal : Sylvie BERNIER-JAUSSELY

Siège social : 12 chemin de l'Ayrolle – 31460 Caraman

SIRET : 894 929 892 00038

E-mail : sylvie.bernier3111@gmail.com

TVA non applicable selon la réglementation en vigueur applicable à l'entreprise

Assurance responsabilité civile professionnelle souscrite.

Ci-après désignée « le Prestataire ».

Article 1 – Objet et clientèle concernée

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent exclusivement la vente en ligne de la prestation intitulée « **Pack Démarrage Abby** » proposée par SC GESTI TRANSITION.

Cette prestation est exclusivement destinée aux auto-entrepreneurs / micro-entrepreneurs agissant dans le cadre de leur activité professionnelle.

Toute commande du Pack implique l'acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente.

Article 2 – Contenu du Pack Démarrage Abby

Le Pack Démarrage Abby comprend notamment :

- la création et/ou le paramétrage de l'espace Abby du Client selon les informations transmises ;
- le paramétrage des informations nécessaires à l'utilisation de l'outil dans le périmètre prévu par l'offre ;
- la vérification de la configuration réalisée ;
- une séance individuelle d'une durée de **1 heure en visioconférence** consacrée à la prise en main de l'outil ;
- la réalisation accompagnée des premières manipulations, notamment la création d'un devis et d'une facture ;
- la présentation des principales fonctionnalités utiles au Client ;
- le **tableau de suivi des charges**, remis à titre de bonus.

L'objectif de la prestation est de permettre au Client de prendre en main l'outil et de poursuivre ensuite son utilisation de manière autonome.

Article 3 – Prestations non comprises

Sauf accord complémentaire exprès, le Pack ne comprend notamment pas :

- la saisie ou l'importation de l'ensemble des clients et fournisseurs du Client ;
- la saisie régulière des devis, factures, dépenses ou autres opérations du Client ;
- une assistance illimitée après la séance de prise en main ;
- les abonnements ou options payantes éventuellement proposés par Abby ;
- toute prestation comptable, fiscale, juridique ou relevant d'une profession réglementée.

Toute demande supplémentaire pourra faire l'objet d'une proposition ou d'un devis distinct.

Article 4 – Outil Abby

Abby est un service édité et exploité par un tiers indépendant de SC GESTI TRANSITION.

Le Prestataire accompagne le Client dans la configuration et la prise en main de l'outil mais n'est ni l'éditeur ni l'exploitant d'Abby.

Les fonctionnalités, tarifs, conditions d'utilisation et formules proposées par Abby peuvent évoluer indépendamment de SC GESTI TRANSITION.

Le Client reste libre de conserver la formule gratuite disponible lorsqu'elle répond à ses besoins ou de souscrire ultérieurement, directement auprès d'Abby, à une formule supérieure.

SC GESTI TRANSITION ne pourra être tenue responsable d'une modification, interruption, dysfonctionnement ou suppression d'une fonctionnalité relevant directement du service Abby.

Article 5 – Prix

Le prix du Pack Démarrage Abby est fixé à :

90 € – paiement unique.

Le prix applicable est celui affiché sur la page de commande au moment de l'achat.

Aucun abonnement auprès de SC GESTI TRANSITION n'est souscrit dans le cadre de cette offre.

Les éventuels abonnements ou options souscrits directement par le Client auprès d'Abby ne sont pas compris dans ce prix.

Article 6 – Commande et paiement

La commande est réalisée directement en ligne par l'intermédiaire de la page de paiement mise à disposition par SC GESTI TRANSITION.

Le règlement est effectué intégralement au moment de la commande au moyen des solutions de paiement proposées sur la page.

La commande devient définitive après validation du paiement.

Une confirmation est adressée au Client à l'adresse électronique renseignée lors de la commande.

Article 7 – Informations à transmettre par le Client

Après sa commande, le Client reçoit un e-mail lui indiquant les informations et documents nécessaires à la préparation de son espace Abby.

Le Client s'engage à transmettre des informations exactes, complètes et à jour.

Le Prestataire ne pourra être tenu responsable d'une erreur de paramétrage résultant d'informations erronées, incomplètes ou obsolètes transmises par le Client.

Le délai de réalisation de la prestation dépend notamment de la réception de l'ensemble des éléments nécessaires.

Article 8 – Organisation de la prestation

Après réception des informations nécessaires, le Prestataire prépare le paramétrage prévu dans le Pack.

Une séance individuelle de prise en main d'une durée de **1 heure** est ensuite organisée en visioconférence.

Le rendez-vous est fixé selon les disponibilités convenues entre le Client et le Prestataire.

Le délai indicatif annoncé sur la page de vente est de **8 à 15 jours**, sous réserve que le Client ait transmis dans les délais l'ensemble des informations nécessaires à la préparation de son espace.

Article 9 – Report ou absence au rendez-vous

En cas d'empêchement, le Client est invité à prévenir SC GESTI TRANSITION dans les meilleurs délais afin qu'un nouveau rendez-vous puisse être convenu.

En cas d'absence du Client au rendez-vous sans information préalable, le Prestataire se réserve le droit de proposer un nouveau rendez-vous selon ses disponibilités.

Les reports répétés ou abusifs pourront nécessiter la fixation de nouvelles modalités d'accompagnement convenues avec le Client.

Article 10 – Obligations et responsabilité du Prestataire

SC GESTI TRANSITION s'engage à réaliser la prestation avec diligence, pédagogie, confidentialité et conformément au périmètre défini dans les présentes CGV.

La prestation constitue un accompagnement administratif et une aide à la prise en main d'un outil numérique.

Elle ne constitue pas une prestation d'expertise comptable, de conseil juridique ou fiscal.

Le Client reste responsable de l'utilisation de son compte Abby, des informations saisies, des documents émis et du respect de ses propres obligations professionnelles, fiscales, sociales et réglementaires.

Article 11 – Annulation et remboursement

La commande du Pack Démarrage Abby devient ferme et définitive après validation du paiement.

Le Pack étant exclusivement destiné à des professionnels agissant dans le cadre de leur activité professionnelle, les règles de rétractation applicables aux consommateurs ne sont pas applicables, sous réserve de toute disposition légale impérative contraire.

Toute demande d'annulation doit être adressée par écrit à SC GESTI TRANSITION.

Lorsqu'une demande d'annulation intervient **avant le début de l'exécution de la prestation**, SC GESTI TRANSITION pourra, à titre commercial et après examen de la situation, accepter l'annulation.

Dans ce cas, le remboursement sera effectué **déduction faite des frais de transaction et de paiement effectivement supportés par SC GESTI TRANSITION et non remboursés par le prestataire de paiement**.

Dès lors que l'exécution de la prestation a commencé, notamment lorsque SC GESTI TRANSITION a commencé à traiter les informations transmises par le Client, à préparer, créer ou paramétrer son espace Abby, ou lorsque la séance de visioconférence a débuté ou été réalisée, **aucun remboursement ne sera accordé**, sous réserve des dispositions légales impératives applicables.

En cas d'impossibilité définitive pour SC GESTI TRANSITION d'exécuter la prestation pour une raison qui lui est imputable, et lorsqu'aucune solution de report n'est acceptée par le Client, les sommes correspondant aux prestations non exécutées seront remboursées.

Le fait pour le Client de ne plus souhaiter utiliser Abby, de ne pas utiliser son espace après sa configuration ou de ne pas utiliser le bonus remis dans le cadre du Pack ne constitue pas un motif de remboursement.

Article 12 – Responsabilité du Client

Le Client s'engage à :

- fournir les informations nécessaires à la réalisation de la prestation ;
- vérifier l'exactitude des informations relatives à son entreprise ;

- conserver confidentiels ses identifiants et moyens d'accès ;
- utiliser l'outil et les documents créés sous sa propre responsabilité ;
- signaler au Prestataire toute information susceptible d'avoir une incidence sur le paramétrage de son espace.

Article 13 – Bonus « Tableau de suivi des charges »

Le tableau de suivi des charges est remis au Client à titre de bonus dans le cadre du Pack.

Il constitue un outil d'aide au suivi de l'activité et ne remplace ni une comptabilité, ni un conseil comptable, fiscal ou financier personnalisé.

Le Client reste responsable des données qu'il y saisit et de l'interprétation qu'il en fait.

Le modèle remis par SC GESTI TRANSITION est destiné à l'usage personnel et professionnel du Client. Sa reproduction, revente ou diffusion à des tiers sans autorisation préalable du Prestataire est interdite.

Article 14 – Confidentialité et données personnelles

SC GESTI TRANSITION s'engage à préserver la confidentialité des informations et documents transmis par le Client dans le cadre de la prestation.

Les données collectées sont utilisées pour la gestion de la commande, la facturation, la préparation et l'exécution de la prestation ainsi que le suivi de la relation contractuelle.

Les données sont conservées pendant les durées nécessaires à ces finalités puis, lorsque la réglementation l'impose, archivées pendant les durées légales applicables.

Le Client dispose des droits prévus par la réglementation relative à la protection des données personnelles. Il peut exercer ses droits en contactant :

sylvie.bernier3111@gmail.com

Les informations complémentaires relatives au traitement des données personnelles sont accessibles dans la Politique de confidentialité de SC GESTI TRANSITION.

Article 15 – Retard ou incident de paiement

Pour les Clients professionnels, tout retard de paiement d'une somme devenue exigible pourra entraîner l'application des pénalités prévues par la réglementation applicable aux relations entre professionnels ainsi que de l'indemnité forfaitaire légale de **40 € pour frais de recouvrement**, lorsqu'elle est applicable.

Dans le cadre du Pack Démarrage Abby, la prestation n'est engagée qu'après validation effective du paiement.

Article 16 – Force majeure

SC GESTI TRANSITION ne pourra être tenue responsable d'un retard ou d'une impossibilité d'exécuter tout ou partie de la prestation résultant d'un événement de force majeure au sens de la réglementation française.

Dans cette situation, les parties rechercheront une solution permettant le report ou la poursuite de la prestation lorsque cela sera possible.

Article 17 – Droit applicable et règlement des litiges

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises au droit français.

En cas de différend relatif à la formation, l'interprétation, l'exécution ou la cessation de la prestation, le Client et SC GESTI TRANSITION s'engagent à rechercher préalablement une solution amiable.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant la juridiction compétente conformément aux règles légales applicables.

Lorsque les conditions prévues par l'article 48 du Code de procédure civile sont réunies, notamment lorsque les parties ont toutes contracté en qualité de commerçant, compétence expresse est attribuée au Tribunal de commerce de Toulouse, y compris en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

Article 18 – Acceptation des CGV

Avant de finaliser sa commande, le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et les accepter sans réserve.

La validation de la commande et du paiement vaut conclusion du contrat entre le Client et SC GESTI TRANSITION.

La version applicable est celle accessible au Client au jour de sa commande.

Dernière mise à jour : 12 août 2026